



Avec le soutien de



Agrément *Petite Ourse* Provisoire

Ce document atteste que, a participé avec succès au stage de formation d'animateurs *Petite Ourse*, organisé par, qui s'est déroulé le(s) à

Formateur responsable :

En conséquence, il/elle est habilité(e) à délivrer la *Petite Ourse*.

Cet agrément provisoire est valable 2 mois à compter de ce jour (voir conditions de reconduction de validité une fois cette date passée).

Fait à, le

Le responsable de formation,

Le stagiaire,

Adresse de la structure organisatrice

Rappel des conditions d'obtention et d'usage de l'agrément *Petite Ourse*

Domaine d'application

L'agrément Petite Ourse permet à la personne qui le possède, durant sa période de validité, de délivrer la Petite Ourse auprès de différents publics dans un cadre éducatif.

L'animateur agréé atteste ainsi que les enfants et adolescents récipiendaires possèdent les compétences reconnues par celle-ci.

Obtention

Cet agrément est obtenu après une formation spécifique. Il est valable 5 ans et est reconductible sur demande formalisée à l'AFA. Il s'adresse à des personnes majeures.

Perte de l'agrément

Avoir commis au cours d'une mise en œuvre une faute jugée grave (action mettant en jeu la sécurité des personnes, non-respect de la réglementation).

Dans ce cas, l'agréé sera informé de la suppression de son agrément par courrier décrivant la faute constatée.

Rappel des principes généraux pour organiser et délivrer la *Petite Ourse*

Méthodologie

La *Petite Ourse* a pour but de donner aux enfants et adolescents le goût de l'observation active de la voûte céleste. La mise en application sur le terrain en situation réelle est une nécessité.

Il n'y a pas de méthodologie propre, de durée et de forme de mise en œuvre définies. Elles sont déterminées par l'animateur qui veillera avant tout à mener des séquences concrètes et pratiques, adaptées au cadre de son intervention.

La Petite ourse s'inscrit dans le domaine de l'éducation populaire aux sciences et par les sciences et privilégie les méthodes actives.

Objectifs

A l'issue de la *Petite Ourse*, le participant est capable :

- d'identifier au moins 5 constellations avec une carte du ciel ;
- de repérer l'Etoile Polaire, de situer les points cardinaux ;
- de pointer une lunette sur une planète ;
- de faire la mise au point et de changer l'oculaire ;
- de grossièrement mettre en œuvre une lunette sur monture azimutale ou équatoriale – mettre dans l'axe de la polaire l'instrument ;
- de suivre un astre avec une monture azimutale et équatoriale non motorisée
- de pointer une jumelle sur une zone déterminée du ciel
- de connaître les conditions dans lesquelles on observe le Soleil sans danger et d'en connaître les risques.
- de savoir trouver les éléments utiles pour préparer une observation.